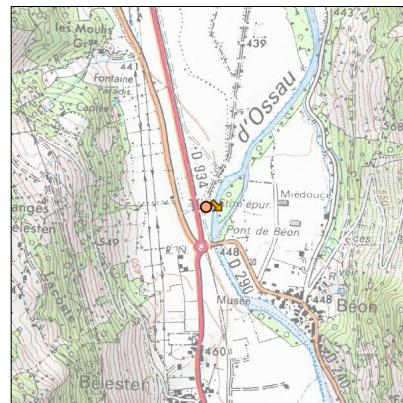
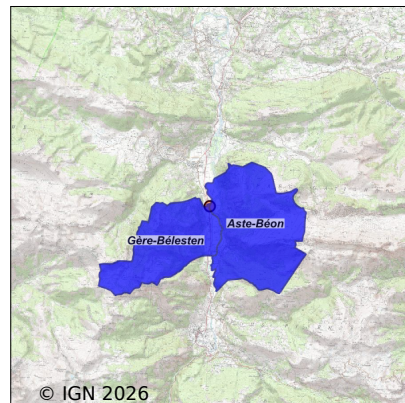


Système d'assainissement 2024

ASTE BEON (INTERCOMMUNALE)

Réseau de type Séparatif



Station : ASTE BEON (INTERCOMMUNALE)

Code Sandre	0564069V002
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE D'ASTE BEON
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	janvier 1997
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	1 200 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	72 Kg/j
Charge nominale DCO	-
Charge nominale MES	84 Kg/j
Débit nominal temps sec	240 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p, Filtres à sables
Filières BOUE	File 1: Filtres plantés de roseaux
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	420 900, 6 221 528 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Gave d'Oloron

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Aste-Béon depuis 1964

100% de Gère-Bélesten depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

En 2024, le suivi départemental dans le cadre du programme NAIADE a été réalisé par le biais de 2 bilans 24 heures : le 12 février (4 mm de pluie) et le 5 août (temps sec). En parallèle, le schéma directeur d'assainissement est en cours d'actualisation.

Description :

Selon les infos du schéma directeur, le réseau de collecte dessert les bourgs d'Aste (97 abonnés), de Béon (48 ab.), de Gère (56 ab.), de Monplaisir (45 ab.) et de Bélesten (63 ab.) soit au total 309 abonnés. Le site de Moulaprat comporte 75 chalets mais ne compte que pour 1 seul abonné. La collecte se fait de la façon suivante :

- Le poste de « Gère-Bélesten Monplaisir » collecte les effluents du village d'Aste y compris les chalets de Moulaprat, ceux de Gère et ceux de la zone Monplaisir dont le camping. Au total 197 abonnés plus les 75 chalets de Moulaprat et les 75 emplacements du camping.

- Le poste de Béon collecte les effluents de ce bourg (48 abonnés).

- Arrivent gravitairement à la station les effluents de Bélesten (63 abonnés).

Le réseau est de type séparatif ou pseudo-séparatif en grande partie; des tronçons ont été réhabilités ou reconstruits ces dernières années.

Le réseau collecte ponctuellement des effluents non domestiques ; des eaux blanchâtres ont déjà été constatées au cours de nos mesures.

Débits collectés

Les débits collectés en 2024 sont respectivement de 274 m³/j (le 12 février) et 140 m³/j (le 21 août). En adéquation avec ceux mesurés en 2023, ces débits reflètent les variations journalières en fonction des conditions météo et de l'influence de la nappe.

- Le 12 février : sur les 274 m³/j, 138 m³/j proviennent du poste de Gère Bélesten (51%). En avril 2023 par temps sec en nappe haute également, on mesurait 255 m³/j. Le débit sanitaire évalué serait de 57 m³/j (20% du débit parvenant en tête de station). La moitié des ECP permanentes proviennent du poste de Gère.

- Le 21 août, la mesure a été réalisée par temps sec en période de vacances estivales. Le camping de la zone Monplaisir est complet (75 emplacements). Les villages comportent de nombreuses résidences secondaires. Le site des chalets de Moulaprat est très fréquenté. Le bilan s'est déroulé en parallèle de mesures réalisées par le cabinet 2AE dans le cadre du schéma directeur. Le débit mesuré en entrée de station est de 140 m³/j, dont 89 m³/j en provenance du PR Bélesten (64 % du débit entrée). Malgré des réparations réalisées récemment juste en amont du poste, des entrées d'eaux claires parasites semblent se produire par le radier de celui-ci.

Les volumes collectés ont diminué depuis les travaux menés par la collectivité (zone de transit de Gère-Bélesten). Auparavant, les débits collectés par temps sec étaient beaucoup plus importants, au-delà de 300 m³/j avec des débits d'eaux claires parasites pouvant atteindre 14 m³/h. D'après nos mesures, environ 100 m³/j d'eaux parasites auraient été supprimées.

En 2024, les eaux parasites restantes ont toujours un régime élevé (entre 3 et 8 m³/h).

Le schéma directeur d'assainissement en cours permettra de poursuivre ce travail de réduction des eaux claires parasites.

Flux de pollution :

Les charges mesurées sont variables, fonction de la pluviométrie, avec des pertes de pollution potentielles en différents points de surverse, des apports d'effluents non domestiques (petit lait, eaux blanches ?), et de la population saisonnière (maisons secondaires et locations saisonnières). De plus, lors de longues périodes de temps sec, des exfiltrations sur certaines parties de réseau, anciennes et en mauvais état, ne sont pas exclues. De plus, des défaillances électromécaniques sur les postes ont aussi été constatées, apparemment résolues en 2023 sur le poste de Gère, et sont également à l'origine de déversements.

Selon nos 8 bilans réalisés entre 2021 et 2024, le flux mesuré en entrée de station varie de 600 à 900 EH de décembre à avril (675 EH en février 2024), et plutôt de 400 à 600 EH en été (560 EH en août 2024)

Station d'épuration

Description :

Dune capacité de 1 200 EH, la station d'épuration est composée d'un prétraitement par tamis rotatif et d'un traitement biologique à boues activées couplé à un clarificateur. Les boues résiduelles sont stockées dans des lits de séchage plantés de roseaux.

Taux de remplissage :

Jusqu'en 2020, la station fonctionnait avec des taux de remplissage hydraulique dépassant la capacité de la station, fluctuant de 130 à 180 %. Depuis que la commune a réalisé des travaux de réhabilitation, le taux de charge hydraulique a diminué ; il est compris entre 58 et 114% sur nos 8 mesures entre 2021 et 2024. Le taux de charge organique, évalué sur la DBO5, varie de 40 à 75%.

Pour l'année 2024, la station a fonctionné avec les taux de remplissage suivants :

- Hydraulique : 114% (février) ; 58% (août)
- Organique : 50% (février) ; 37% (août, mais sous-estimé)

Fonctionnement et performances :

Les performances de la station se sont améliorées depuis la remise en service des équipements qui étaient défectueux. L'entretien apporté par l'agent d'exploitation est régulier et permet un fonctionnement satisfaisant de l'unité de traitement. Cependant, il a été constaté un retour important de boues des lits plantés de roseaux lors des phases d'extraction. Ces retours couplés aux forts débits entrants (c'est le cas en février 2024) engendrent une mise en charge du poste d'entrée de station avec passage des effluents par le trop plein. L'extraction a été arrêtée pour éviter de perdre des boues et le lit n°1 a été isolé. L'objet de ces retours n'a pas été défini, (passage préférentiel, galerie rongeur, tuyau ventilation altérés ?).

Le rejet est de bonne qualité au cours des 2 bilans. Les rendements épuratoires obtenus par la station d'épuration sont corrects, supérieurs à 93 % sur l'ensemble des paramètres carbonés et azotés.

Le rendement énergétique est défavorable avec 4,1 kWh/kg de DBO5 éliminé, un rapport compris entre 2 et 2,5 est recommandé pour ce type de traitement.

Axes d'amélioration :

Des axes d'améliorations sont à prévoir, à savoir :

- Déconnecter les entrées de eaux claires parasites sur le réseau de collecte (permanentes et temporaires). Ce sera notamment l'objet du schéma directeur d'assainissement lancé récemment et confié au bureau d'études 2AE.
- Installer un doseur cyclique pour protéger hydrauliquement la station d'épuration.
- Déterminer l'origine des retours de boues des lits plantés de roseaux (lit n°1) dans le poste de relevage d'entrée de station (galerie rongeur, passage préférentiel, autre ?). Un diagnostic des ouvrages est aussi prévu dans le cadre du SDA.
- Mener des investigations sur l'origine des écarts de mesures de débit entre l'entrée et la sortie de station. Le canal de mesure de sortie de station ne semble pas être étanche, des infiltrations de eau de rejet ont été constatées dans le regard situé en aval du canal de mesure.
- Fiabiliser le fonctionnement du poste de Béon (remplacer les compteurs)

Sous produits

La filière construite comporte 2 lits de séchage plantés de roseaux permettant un stockage de longue durée; le remplissage est progressif. La station a été mise en service en 1997; à ce jour, il n'y a pas eu de curage des lits mais, compte tenu de la charge polluante potentielle à traiter (500 à 600 EH), cela est étonnant d'où la confirmation du faible remplissage organique de la station d'épuration ou de la perte de boues par débordement du clarificateur.

En 2022, la marge de stockage de boues qui reste dans les lits macrophytes est de 60 à 80 cm environ. Un curage des lits est à étudier.

En 2023, la marge de stockage de boues qui reste dans les lits macrophytes est de 60 à 100 cm environ.

En 2024, la marge de stockage de boues qui reste dans les lits macrophytes est de 85 à 100 cm environ.

Il est conseillé de mener une investigation pour l'évacuation et le devenir des boues stockées dans les lits

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	208 m3/j	87 %			156 m3/j	
DBO5	33 Kg/j	46 %	160 mg/l	98 %	0,6 Kg/j	4 mg/l
DCO	93 Kg/j		450 mg/l	94 %	5,9 Kg/j	38 mg/l
MES	43 Kg/j		215 mg/l	95 %	2,3 Kg/j	15,2 mg/l
NGL	9,7 Kg/j		48 mg/l	73 %	2,6 Kg/j	17,3 mg/l
NTK	9,7 Kg/j		48 mg/l	96 %	0,4 Kg/j	2,8 mg/l
PT	1,1 Kg/j		5,3 mg/l	13,7 %	0,9 Kg/j	5,9 mg/l

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0564069V002>